

de cet Institut, se trouvait englobée l'Académie des sciences, belles-lettres et arts ; mais il s'en fallait de beaucoup que le Grand-Collège fut déjà approprié à sa nouvelle destination. Les académiciens durent renoncer, dès les premiers jours, à disposer convenablement leur bibliothèque et leurs collections qu'ils y avaient fait transporter à la hâte en abandonnant l'Hôtel de ville. Ils décidèrent bien, le 27 novembre, pour parer aux premiers frais d'installation, que le chiffre de la contribution annuelle, qui était de six livres, serait porté à quinze livres, ce qui fut accepté par tous, mais cela ne pouvait remplacer les six cents jetons, ou 2.000 livres environ, qu'ils recevaient habituellement de la Municipalité, et qui n'avaient pas été payés depuis deux ans. La Ville se trouvait tellement endettée que la rente Adamoli de 350 livres qu'elle devait à la Compagnie était en retard d'une année. Moralement, la situation n'offrait pas non plus une grande sécurité, la Convention nationale était saisie depuis longtemps d'un projet de réorganisation complète de l'Instruction publique, et ce projet, qui était prêt — l'Académie le savait — comportait la suppression immédiate de toutes les Sociétés savantes. On se décida, bon gré mal gré, à continuer les séances que n'avait point, d'ailleurs, interrompues le changement de local.

La première question qui se présenta fut la reconstitution du Bureau ; on la résolut assez facilement. Le secrétaire perpétuel Claret de la Tourrette expliqua que le Directeur du semestre précédent ayant été commissaire dans toutes les affaires importantes de l'Académie, les circonstances qui pouvaient se présenter, avec le nouvel établissement de la Compagnie, exigeaient qu'elles fussent suivies par les mêmes personnes. En conséquence, il fut arrêté que Boulard continuerait ses fonctions de Directeur pendant le premier